

RISQUES, PRODUITS ET TARIFICATION EN PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE



Prévoyance - Santé

Bulletin de participation sur www.caritat.fr



Durée de la formation ?

2 jours.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux souscripteurs et responsables tarification des départements d'assurances individuelles de prévoyance dans les organismes assureurs et sociétés de courtage, aux technico-commerciaux d'assurances, aux consultants et auditeurs.

Pour obtenir quoi ?

Connaître les principes fondamentaux de tarification des contrats individuels de prévoyance. Savoir mettre en œuvre les tarifs décès et les barèmes du BCAC.

Comment ?

Par l'acquisition des bases théoriques fondamentales de la tarification. Par des travaux pratiques d'application sous Excel, permettant de construire des outils de tarification.

Quels sont les prérequis ?

Connaissances de base en prévoyance individuelle.

Qui anime cette formation ?

Laurent GIRETTE,

Diplômé en marketing et en actuariat, expert conseil en retraite et prévoyance d'entreprise. Après une expérience en Cies d'assurances, Mutuelle, bancassurance et en assurances vie individuelles et collectives, il est formateur depuis 12 ans, et Président de Benefits & Value SAS.



La formation en pratique...

Quand et où ?

19 et 20 novembre 2019

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8°

Combien ça coûte ?

2 100 € HT + TVA 20 %, soit 2 520 € TTC.
Les frais de participation couvrent les deux journées de formation, la documentation complète, les deux déjeuners et les pauses café.

Où vous loger ?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire :

Elysées West Hôtel - 01 85 34 72 00
Précisez que vous venez de la part de Caritat.
<http://elysees.hotusa.com/caritat/>

Qu'allez-vous apprendre ?

Introduction : Les risques de prévoyance (hors santé)

- Définition de la prévoyance (loi Evin)
- Les risques en cas de décès
- Les risques d'incapacité de travail
- Les risques liés à l'invalidité et la dépendance

Cadres juridiques des produits de prévoyance individuels

- Les contrats individuels
- Les contrats collectifs à adhésion facultative

Rappel des garanties à tarifier dans les contrats de prévoyance individuels

- Les temporaires décès
- Les garanties décès accidentel
- Les garanties obsèques
- Les garanties emprunteurs
- Les garanties loi Madelin
- Les protections en cas d'arrêt de travail
- Les protections en cas d'invalidité
- Les indemnités journalières en cas d'hospitalisation
- Les garanties dépendance

Principes généraux de la tarification

- Que doit couvrir la prime pure
- La notion d'anti sélection en assurance individuelle
- Chargement d'acquisition et de gestion
- Les taxes d'assurances
- Attributions de participations aux résultats

Critères et facteurs de la tarification

- Âge, secteur d'activité et catégorie socio-professionnelle de la cible
- Les approximations classiques
- Les taux techniques applicables selon les risques
- Les tables de mortalités et de survie
- Les autres données de référence professionnelles

La tarification des risques décès

- La tarification des capitaux décès et la détermination du tarif commercial
 - Détermination des tranches d'âge
 - Passage du tarif technique au tarif commercial
- La tarification des vies entières (garanties obsèques)
- La tarification des capitaux décès en cas d'accident
- Tarification des rentes en cas de décès : rente de conjoint, rentes éducation
- Prise en compte des garanties accessoires (PTIA, Double effet)
→ Cas pratiques

Tarification des garanties incapacité / invalidité

- Tarification du risque incapacité à partir des bases BCAC
- Tarification du risque invalidité à partir des bases BCAC
- Corrections pour tarif incapacité de 3 ans et invalidité au terme
→ Cas pratique

Le provisionnement en cas de sinistre

- Principes généraux sous Solvabilité I
- Définition et calculs des provisions
- Spécificités des provisions d'incapacité/invalidité des garanties individuelles
- Calculs des autres provisions admises
→ Cas pratique

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

! Chaque participant se munira d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques.

Qu'en disent les stagiaires ?

« Programme très intéressant, tant que sur le marketing des produits et prévoyance que sur la tarification et le provisionnement. Les exemples pratiques sont simples, reproductibles et bien commentés par le formateur. »

PG, Responsable modélisation actuarielle en Prévoyance – NATIXIS ASS.

« Très bien, les exemples et cas pratiques sont d'une grande utilité. »

OC, Actuaire associé - MMA